

SOCIETE FINANCIERE GW

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 950 000 euros**

**Siège social : 2 rue Mathis
67840 KILSTETT
453 266 074 RCS STRASBOURG**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 21 juillet 2025

Le soussigné

Gilles WEIBEL
demeurant 1 rue du Kochersberg 67520 KUTTOLSHEIM,

Gérant de la société SOCIETE FINANCIERE GW, société à responsabilité limitée au capital de 1 950 000 euros, divisé en 19 500 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 2 rue Mathis, 67840 KILSTETT au 1 rue du Kochersberg 67520 KUTTOLSHEIM à compter du 21 juillet 2025, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé : 1 rue du Kochersberg 67520 KUTTOLSHEIM. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Gilles WEIBEL
Gérant

